

L'unef_{le syndicat étudiant} Auvergne présente

ENQUÊTE

QUELLES CONDITIONS DE VIE ET D'ÉTUDE À CLERMONT-FERRAND ?

JANVIER 2021



Table des matières

Introduction	3
L'enquête	4
Logement : le début des galères	5
Emploi étudiant : paye ta précarité !	10
Aides sociales ponctuelles	13
Santé : pouvoir se soigner sans se saigner ?	15
Le numérique : c'est fantastique ?	20
Culture, loisirs, sports : légendes urbaines ?	23
CONCLUSION	26
Exemples de profils étudiants	26

Introduction

Depuis de nombreuses années, la **précarité étudiante s'est accrue en France**, à cause entre autres de **l'absence d'un véritable statut social** permettant aux étudiant·e·s d'avoir **accès à l'autonomie**, notamment financière, qui leur permettrait de **se consacrer pleinement à leurs études**. Celles et ceux-ci ont **de plus en plus de mal à s'alimenter correctement**, à avoir **accès aux soins, à un logement, à un emploi** quand cela est nécessaire pour vivre, ... Depuis des années, nous faisons face à **l'inaction du gouvernement** qui **baisse les aides sociales allouées aux étudiant·e·s** ainsi que **les budgets des CROUS et des Universités**. Le CROUS ne peut alors **plus remplir son rôle de service public** à destination des étudiant·e·s, **dernier rempart contre la précarité**. Au contraire, en 2019, ce n'est **que grâce à notre mobilisation** que **ses loyers n'ont pas été indexés sur l'Indice de Référence des Loyers** (qui augmente d'année en année, suivant l'inflation). A la fac, ce sont **nos conditions d'études** qui pâtissent du manque d'investissement : de moins en moins d'enseignant·e·s et de personnels, des droits de plus en plus individualisés qui rendent leur compréhension difficile... C'est les **étudiant·e·s**, alors, qui se trouvent contraint·e·s de **compenser le désinvestissement** de l'Etat. Cela impacte grandement nos conditions de vie également, notamment notre santé mentale.

Nous avons connu, lors de la rentrée universitaire 2020, une **hausse du coût de la vie** pour les étudiant·e·s. Celle-ci a été de **3,69% à l'échelle nationale**, ce qui représente une **moyenne de dépenses mensuelles de 1054€ pour un·e étudiant·e¹**, avec des disparités entre les territoires. Parallèlement à cela, **les bourses** sur critères sociaux **n'ont augmenté que de 1,17%**.

L'**augmentation** du coût de la vie est due à **une revalorisation des bourses insuffisantes, l'augmentation du prix des loyers, des transports en communs, des mutuelles...** A Clermont-Ferrand, le coût de la vie étudiante **mensuel est de 831,75€²**, en 2020 il a **augmenté de 3,97%**, il s'agit de **la 25ème plus forte progression** en France. Dernièrement, c'est aussi **la crise sanitaire** qui a exacerbé l'extrême précarité dans laquelle se trouvaient déjà les étudiant·e·s, **détériorant davantage nos conditions de vie**. Perte de l'emploi ou du stage qui devait nous permettre de vivre, restauration universitaire fermée dans un premier temps, nécessité d'investissement dans du matériel informatique... Le premier confinement a été un premier coup dur, avec comme maigre compensation de fausses mesures, touchant une **minorité d'étudiant·e·s** et largement **insuffisantes**. A titre d'exemple, **19% des étudiant·e·s ont dû se restreindre sur leurs achats de première nécessité³**. Ce chiffre monte à **43,9% chez les étudiant·e·s étranger·ère·s**.

A cette précarité s'est ajoutée, durant le second confinement, une **détresse psychologique** accrue chez nombre d'étudiant·e·s. **L'isolement** sans précédent de celles et ceux-ci, notamment en première année (qui, pour certain·e·s, n'ont jamais connu les cours en amphithéâtre) a été **désastreux**. Les cours en distanciel, dont la perspective de fin ne fait que s'éloigner, ont eu pour conséquence le **décrochage total ou partiel** d'une fraction grandissante des étudiant·e·s. Ceci est dû notamment à la **perte pédagogique** engendrée par ce type d'enseignement, aux **conditions de confinement et de logement** des étudiant·e·s. Le flou entretenu par le gouvernement quant aux perspectives de déconfinement, et par les universités quant au cadrage des examens ne font qu'aggraver la situation. **77% des étudiant·e·s déclarent se sentir stressé·e·s**. Parmi elles et eux, **96% affirment que c'est à cause des études⁴**. La

¹ Enquête sur le coût de la vie étudiante, étude réalisée par l'UNEF, 2020 [en ligne] <https://unef-aix-marseille.fr/enquete-cout-vie-etudiante-2020/>

² Ibid.

³ La vie d'étudiant·e confiné·e, enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante, administrée du 26 juin au 8 juillet 2020 [en ligne] <http://www.ove-national.education.fr/enquete/la-vie-detudiant-confine/>

⁴ Manuel de l'étudiant·e engagé·e pour sa santé mentale, LMDE 2020 [en ligne] https://www.lmde.fr/documents/20184/0/PAULETTE_LMDE_290620.pdf/7fe60d64-f4c7-4198-8ef8-b38f3db0a0fd

dégradation catastrophique de la santé mentale des étudiant·e·s s'est illustrée ces derniers temps par des tentatives de suicides qui se multiplient, mais elles ne sont que la partie émergée de l'iceberg. En effet, **50% des étudiant·e·s ont souffert de solitude ou d'isolement pendant le confinement, 31% sont en détresse psychologique, et 30% déclarent avoir eu des pensées suicidaires** au cours des douze derniers mois⁵.

L'enquête

L'enquête que nous avons menée auprès des étudiant·e·s de Clermont-Ferrand a commencé à la fin du mois de septembre 2020. Alors que la rentrée universitaire se déroulait difficilement et dans un contexte particulier, **les protocoles sanitaires étaient souvent absents ou insuffisants faute de moyens**. Les étudiant·e·s venaient **de plus en plus nombreux·ses·x** nous solliciter et nous demander de l'aide concernant **leurs situations sociales et universitaires**. L'explosion de la précarité nous paraissait évidente mais il était impossible pour nous d'en connaître l'ampleur.

Notre objectif était de **recenser les problématiques rencontrées** par les étudiant·e·s, mais surtout **leur évolution dans le contexte** de crise sanitaire que nous traversons aujourd'hui. Avec ces données, nous avons pu adapter nos revendications aux **besoins réels des étudiant·e·s clermontois·es** afin d'**améliorer nos conditions de vie et d'études**, pour les rendre **plus égalitaires et plus dignes**.

Cette enquête a été réalisée sur six semaines, entre **septembre et octobre 2020**. Nous avons dû arrêter la diffusion de l'enquête au début des vacances de la Toussaint, puisque nous étions à nouveau confiné·e·s et nous n'avions plus accès à notre terrain d'étude, les sites universitaires de Clermont-Ferrand. Nous avons fait remplir **environ 2000 questionnaires**, ce sont donc **5% des étudiant·e·s clermontois·es** qui ont participé à l'enquête.

Cette enquête a été réalisée par questionnaire papier, sur les sites clermontois de l'Université et du CROUS Clermont Auvergne. Le questionnaire est divisé en plusieurs catégories : profil du ou de la répondant·e, logement, transport, travail, aides sociales, santé, fracture numérique durant la crise du Covid-19 et accès à la culture et aux loisirs.

Méthodologie

Les 1 972 étudiant·e·s ayant complété le questionnaire sont, pour la très grande majorité, inscrit·e·s à la rentrée 2020 à l'Université Clermont Auvergne. Ils et elles l'ont réalisé sur format papier, une partie a été sollicité directement au début de cours ayant lieu en présentiel, l'autre lors de porte à porte en cité universitaire ou directement sur les sites universitaires. Âgé·e·s de 16 à 39 ans, les enquêté·e·s sont en majorité des femmes à l'état civil, 61% contre 39% d'hommes. 45% d'entre elles et eux étudient en Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales, 27% en Droit Economie et Gestion, 13% en Science de la vie Santé et Environnement, 9% en Technologie et Science pour l'Ingénieur, 4% en Sciences Fondamentales et 2% en Grandes Ecoles.

Parmi les répondant·e·s, 81% sont en licence, 18% en master et 1% réalisent un doctorat. 18% d'entre elles et eux sont des étudiant·e·s étranger·ère·s dont 1% en ERASMUS, ce qui représente 82% d'étudiant·e·s français·e·s.

Les chiffres que nous présentons ici sont les résultats de l'analyse des 1 972 questionnaires suffisamment complets pour être exploités, à savoir 5,3% des 37 000 étudiant·e·s clermontois·es.

⁵ La vie d'étudiant·e confiné·e, enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante, administrée du 26 juin au 8 juillet 2020 [en ligne] <http://www.ove-national.education.fr/enquete/la-vie-detudiant-confine/>

Logement : le début des galères

Le **premier poste de dépenses** chez les étudiant·e·s est le **logement**, il représente **plus de 69% du budget** d'un·e étudiant·e⁶. Cette proportion varie selon **la ville et le type d'hébergement**. Beaucoup d'étudiant·e·s rencontrent des **problèmes pour se loger**, liés à **l'accès** parfois compliqué, à la **très faible capacité de le financer** à cause de la précarité, à la **difficulté de fournir un·e garant·e** et au **manque de logements** dans certaines villes. Durant les dernières années, les prix des logements n'ont cessé d'augmenter, à Clermont-Ferrand, en 2020, cette hausse a été **de 1.06%** amenant le prix moyen des loyers à 383€ dégradant ainsi nos conditions de vie et d'étude.



96% des répondant·e·s ont un logement, **4%** n'en ont pas

43% des étudiant·e·s ne touchent pas les APL/ALS, **57%** les reçoivent

51% des étudiant·e prennent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu d'étude

⁶ « Rentrée 2019 : le coût de la vie étudiante augmente de 2,83% selon l'UNEF » France Info, 16 août 2019 [en ligne] https://www.francetvinfo.fr/france/rentree/rentree-2019-le-cout-de-la-vie-etudiante-augmente-de-2-83-selon-l-unef_3578839.html

Cette première partie de l'enquête met en exergue différents types de problèmes liés au logement. Les étudiant·e·s sont nombreux·ses·x à éprouver des **difficultés à se loger**, mais aussi à **continuer d'habiter chez des membres de leur famille** (20%, voir fig. 1), quand bien même leurs études sont déjà bien avancées (26% des étudiant·e·s ayant un niveau supérieur au bac+2). Ces résidences familiales sont généralement **situées loin du lieu d'études** (77% sont à 20 kilomètres ou plus, voir fig. 2). Cette distance engendre par conséquent un **temps supplémentaire consacré à se rendre sur ces lieux**, ainsi qu'un **coût important**, et donc une **diminution du temps de loisirs ou de repos**. En plus de ces difficultés, ces

situations sont un **frein évident à l'autonomie financière et sociale** vis-à-vis des parents. L'exemple des Aides Personnalisées au Logement (APL) et des Allocations de Logement Sociales (ALS) est symptomatique : **43% des étudiant·e·s interrogé·e·s n'en sont pas bénéficiaires**. Cela peut s'expliquer notamment par le choix obligatoire entre les allocations familiales et les APL ou ALS pour les familles qui ont encore un ou des enfants à charge. "Nous remarquons qu'un grand nombre d'étudiant·e·s interrogés habitent en cité U, cette proportion est due au fait qu'une partie de notre enquête s'est déroulée sur ses sites ainsi qu'au grand nombre de lits, bien supérieur à la moyenne nationale

Type de logement

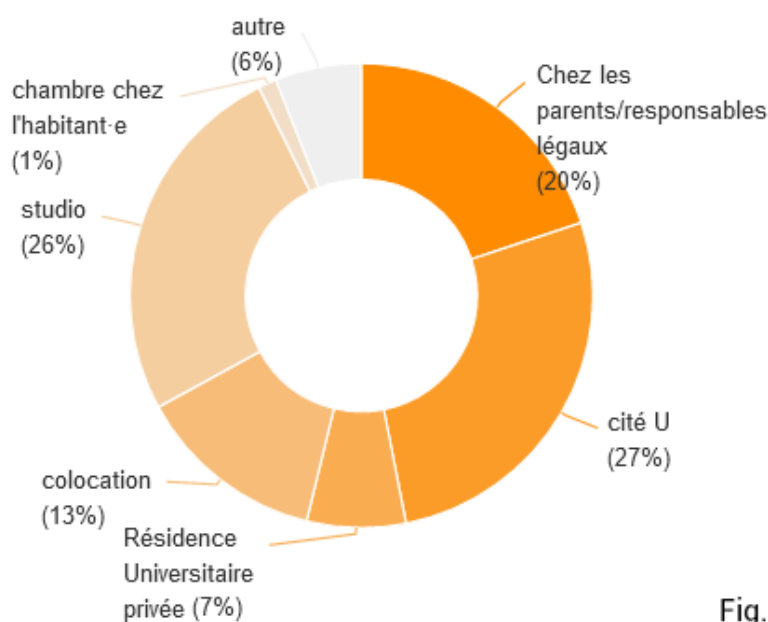


Fig. 1

Croisement des données : Distance entre le logement et le lieu d'études /Type de logement

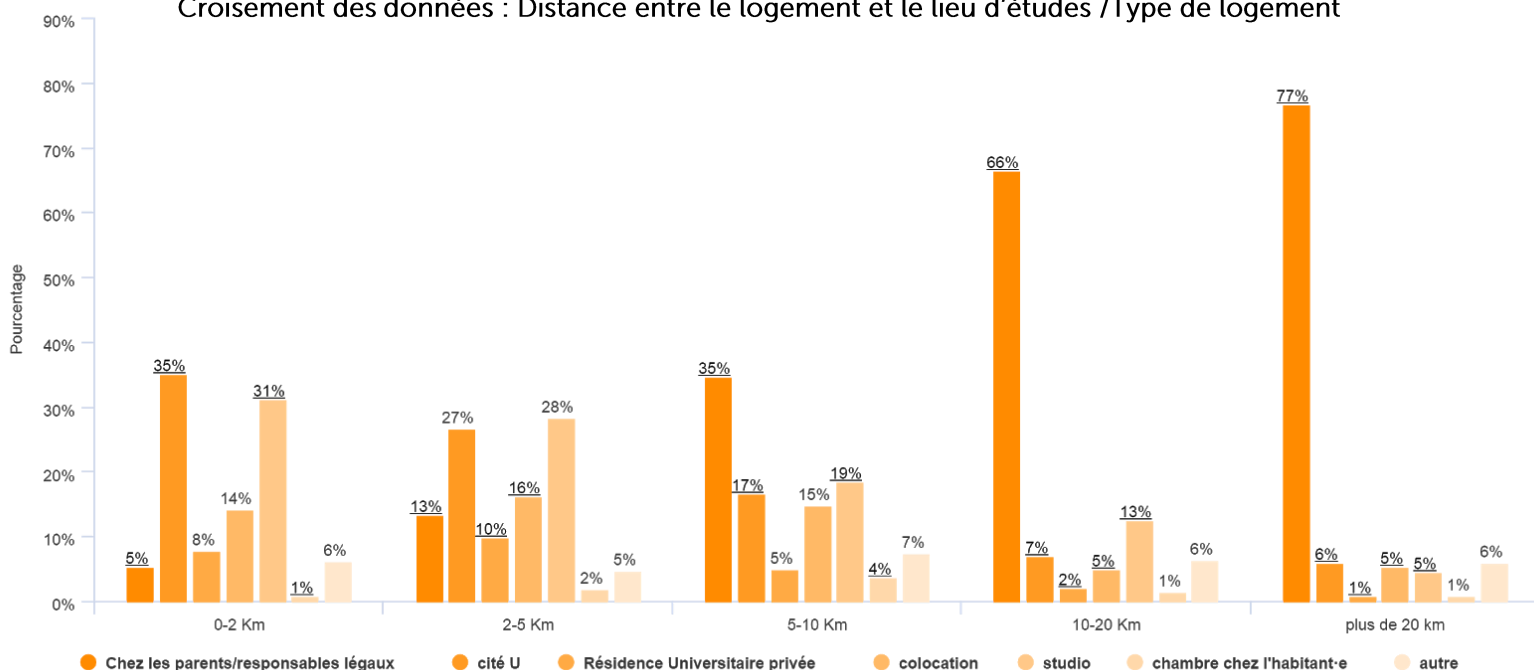


Fig. 2 : Croisement des données de distance entre le logement et le lieu d'étude. A lire tel que : "77% des étudiant·e·s déclarant habiter à plus de 20km de leur lieu d'étude habitent chez leurs parents"

Le logement est donc un biais d'émancipation auquel beaucoup d'étudiant·e·s n'ont pas accès. Rappelons que le nombre de lits dans les résidences universitaires à Clermont-Ferrand est de 4050⁷. Cela représente moins de 10% des étudiant·e·s ayant accès à un logement à tarification sociale, alors qu'il y a environ 7000 logements vides à Clermont-Ferrand qui pourraient être réquisitionnés, rénovés et mis à disposition des plus précaires.

Comment étudier correctement dans 9 mètres carrés alors que notre lit est aussi notre espace de travail ? Quand nous devons nous occuper de notre famille, que nous n'avons pas de pièce calme dans laquelle travailler, ou encore que rejoindre notre domicile depuis notre lieu d'étude nous demande plus d'une heure ? Comment vivre dignement quand on habite un studio insalubre à prix coûtant ? Il est nécessaire que les pouvoirs publics à toutes les échelles prennent des mesures en construisant plus de logements, en réquisitionnant et en donnant des moyens financiers afin d'améliorer et de contrôler le parc immobilier destiné aux étudiant·e·s.

Croisement des données : étudiant·e étranger·ère ou français·es /Durée pour trouver un

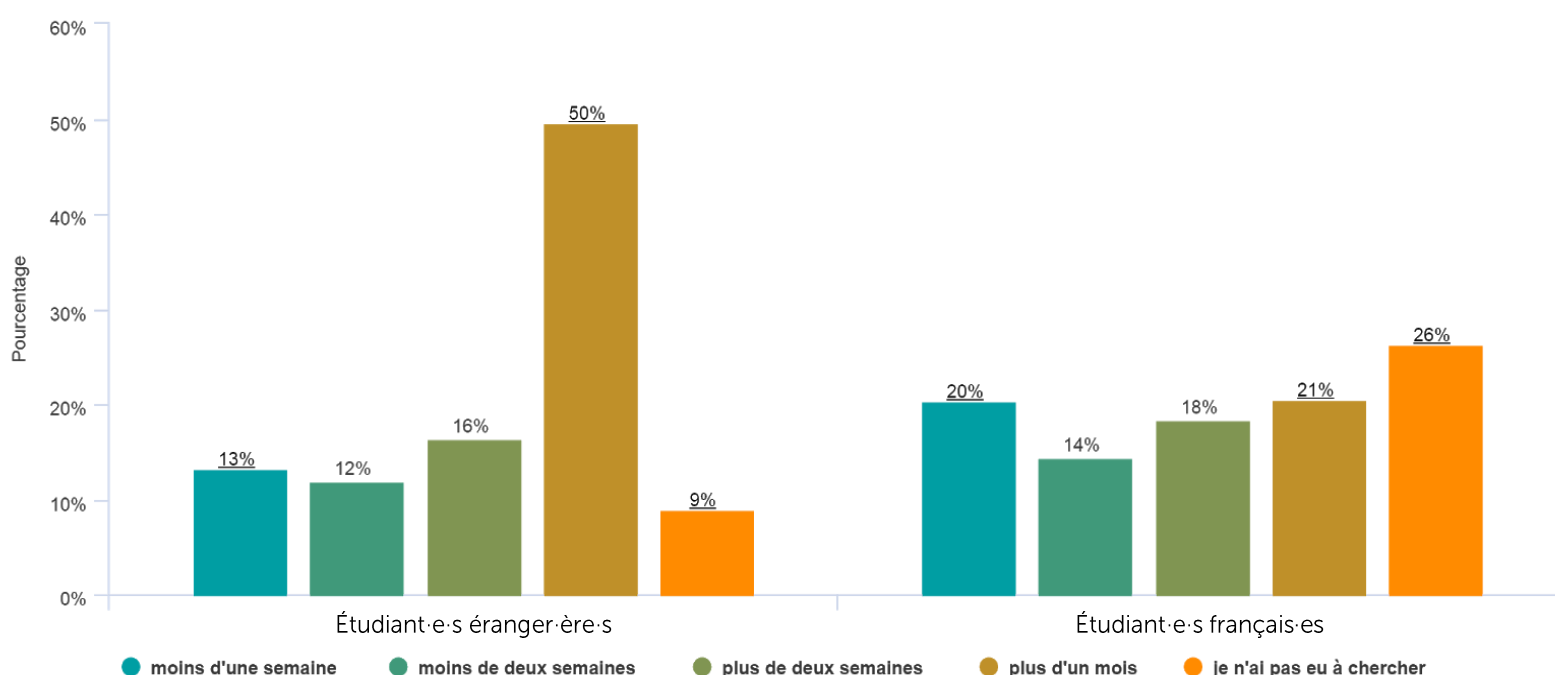


Fig. 3 : Temps pour trouver un logement séparé en étudiant·e·s étranger·ère·s à gauche et français·es à droite. A lire tel que : "50% des étudiant·e·s étranger·ère·s déclarent avoir mis plus d'un mois à trouver un logement à Clermont-Ferrand"

⁷ Rapport d'activité 2019 du CROUS Clermont Auvergne, [en ligne] <https://usine.crous-clermont.fr/wp-content/uploads/sites/34/2016/06/RA19-version-web.pdf>

Par ailleurs, **la recherche de logement**, période cruciale dans la vie étudiante, est **de plus en plus complexe**. Nous avons pu le constater dès la rentrée, alors que **le nombre d'étudiant-e-s sans logement** venant nous demander de l'aide entre septembre et octobre **ne faisait que se multiplier**. Par rapport aux années précédentes, le phénomène s'est **accentué**, mais s'est aussi **diversifié**. En effet, l'immense majorité des étudiant-e-s dans ce cas **étaient jusqu'alors d'origine étrangère**, arrivé-e-s tardivement en France et confronté-e-s à des obstacles qui semblent souvent insurmontables dû à leur exclusion des dispositifs d'aides universitaires et au manque d'informations leur étant destinées. Aujourd'hui, ce sont également de **nombreu-ses-x étudiant-e-s français-es** qui ont rencontré le même type de problème. Les chiffres sont édifiants : au sein de nos enquêté-e-s, **50% des étudiant-e-s étranger-ère-s** et **21% des étudiant-e-s français-es** ont mis plus d'un mois à trouver un logement (voir fig. 2). Ce sont des chiffres à mettre en regard avec le dispositif **Parcoursup**, qui conduit de nombreux·ses étudiant-e-s à n'avoir **d'affectation à l'université que très tard**. Le 30 septembre, en France, **591 étudiant-e-s n'avaient toujours pas de réponses**⁸, alors que les cours avaient commencé depuis un mois, sans compter tou-te-s celles et ceux qui ont abandonné entre-temps. Trouver un logement rapidement est alors **une nécessité absolue**, qui s'ajoute à toutes les autres démarches, notamment administratives, devant être effectuées en amont ou durant la période de rentrée.

De nombreux coûts annexes sont également liés à nos **conditions de logement**. C'est particulièrement le cas des **transports en commun**. A Clermont-Ferrand, **le prix** de ceux-ci est en **constante augmentation**, et **plus élevé que dans une ville comme Marseille**. Selon le panier social réalisé par l'UNEF pour la rentrée 2020, le **coût moyen des transports en commun y est de 220€ par an** alors qu'il est de **246€ à Clermont-Ferrand**. **51% des interrogé-e-s les utilisent régulièrement**. Parmi elles et eux, **24% les prennent au ticket**. A 1€60 l'unité, cela fait vite exploser le budget : à raison de minimum dix trajets par semaine pour se rendre en cours, on atteint rapidement les **80€ de budget mensuel** ! Par ailleurs, nombre d'étudiant-e-s privilégient d'autres moyens de déplacement comme la marche, le véhicule motorisé ou plus minoritairement le vélo. Tout confondu, pour **13% d'entre elles et eux ce poste de dépense représente plus de 20€ par semaine**, et pour **18% entre 10 et 20€**. Il paraît donc nécessaire de repenser l'offre de transport afin de la rendre accessible **au plus grand nombre**. Qu'il ne soit plus un problème de se déplacer, tout en luttant contre le réchauffement climatique, préoccupation grandissante dans le monde étudiant.

⁸ Antoine Terrel, "591 bacheliers sont toujours sans proposition sur Parcoursup, annonce Frédérique Vidal", Europe 1 [en ligne] <https://www.europe1.fr/societe/591-bacheliers-sont-toujours-sans-proposition-sur-parcoursup-annonce-frederique-vidal-3995182>

Pour lutter contre cette inégalité d'accès au logement et à la mobilité, nous demandons :

- La **construction de nouvelles cités universitaires**, afin de donner accès à un logement à tarification sociale au plus grand nombre ;
- La **fin de l'indexation des loyers** dans le parc immobilier à destination des étudiant·e·s **sur l'Indice de Référence des Loyers (IRL)** ;
- La mise en place de **dispositifs d'accueil des étudiant·e·s sans logement**, notamment les **étudiant·e·s étranger·ère·s** ;
- Une **baisse généralisée** des loyers dans le public, et leur **encadrement** dans le privé ainsi qu'un **contrôle de salubrité des logements étudiant·e·s** par la mairie ;
- La **réquisition de logements vides** par la Préfecture et la Mairie, leur **réhabilitation** et leur **mise à disposition** des plus précaires ;
- Une **tarification sociale** à 4,80€/mois l'abonnement pour tou·te·s les étudiant·e·s comme mesure de transition ;
- Sur le long terme, la **gratuité totale des transports en commun** dans toute la métropole clermontoise ainsi que **des abonnements SNCF à prix abordable** pour toutes et tous ;
- La **gratuité totale des Cvélo** et le **développement du réseau** notamment aux **quartiers excentrés** pour permettre à toutes et à tous d'en avoir un accès égalitaire ;
- Le **développement** de l'entièreté du **réseau de transport en commun**, pour permettre une meilleure mobilité aux étudiant·e·s ;
- Le système de garantie locative **VISALE doit être accepté dans l'entièreté du parc immobilier** public et privé pour permettre à tou·te·s les étudiant·e·s de trouver un logement quelle que soit leur situation familiale ;
- La mise en place **d'aides à l'installation dans le premier logement** ainsi que des financements du dépôt de garantie.

Emploi étudiant : paye ta précarité !

Ces dernières années, le **coût de la vie étudiante a explosé**. Il s'élève actuellement à **831,75€ par mois à Clermont Ferrand** soit **3.97% de progression** par rapport à **la rentrée 2019**. Face au coût de la vie toujours grandissant, les **aides sociales** à destination des étudiant·e·s **ne suivent pas**. Nationalement, **seuls 26.21% des étudiant·e·s** ont accès aux bourses sur critères sociaux, ce chiffre grimpe à **35.07% à Clermont-Ferrand en 2019⁹**, ce qui témoigne d'un taux élevé d'étudiant·e·s précaires.

Les aides sociales insuffisantes ne permettent pas aux étudiant·e·s de **vivre dignement** et les rendent **dépendant·e·s de leurs parents ou d'un emploi**. En effet, **un·e étudiant·e sur deux** est contraint·e de se salarier en même temps que ses études bien qu'il s'agisse de **la première cause d'échec à l'Université**.



52% des étudiant·e·s ont un travail salarié pendant leurs études, les **3/4** si on compte les vacances

Seul·e·s **10%** des étudiant·e·s ont connaissance des Aides Spécifiques d'Allocation Ponctuelle (ASAP)

35% des étudiant·e·s de Clermont-Ferrand sont boursier·ère·s, **10 points** au-dessus de la moyenne nationale

⁹ « Panier Social étudiant 2020 », enquête menée par l'UNEF [en ligne] <https://unef.fr/2020/12/18/panier-social-etudiant/>

Sur quelle période de l'année travailles-tu ?

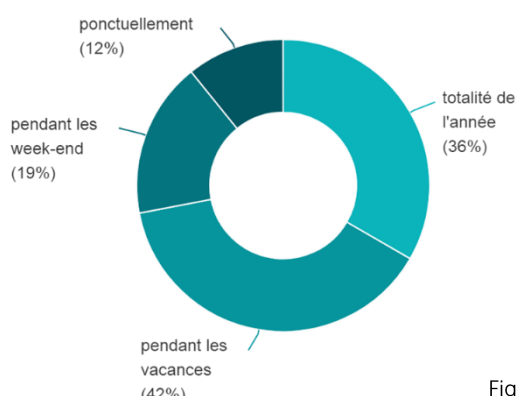


Fig. 4

Comme évoqué précédemment, les étudiant·e·s sont obligé·e·s de se salarier à côté de leurs études afin de subvenir à leurs besoins. Cette situation est devenue presque normale. Il est de plus en plus admis dans la société que le travail salarié fait partie de la vie étudiante et qu'il serait naturel. Or, nous savons également que le salariat est la première cause d'échec à l'Université.

Notre enquête révèle que 36% de celles et ceux qui travaillent le font sur la totalité de l'année et de manière régulière, 42% travaillent durant le week-end et 19% pendant les vacances. Ces jobs étudiants ont des effets directs sur nos conditions de vie et d'études, 23.4% d'étudiant·e·s déclarent que leurs heures de travail empiètent sur leurs heures de cours. Cette proportion est

certainement plus faible que la réalité car parfois le travail n'a pas d'incidence directe sur les études mais indirecte (un·e étudiant·e travaillant dans la restauration jusqu'à 1h30 du matin n'est pas toujours présent·e à son cours de 8h. C'est un exemple d'effet négatif indirect sur les études).

Sur quelle période de la journée travailles-tu ?

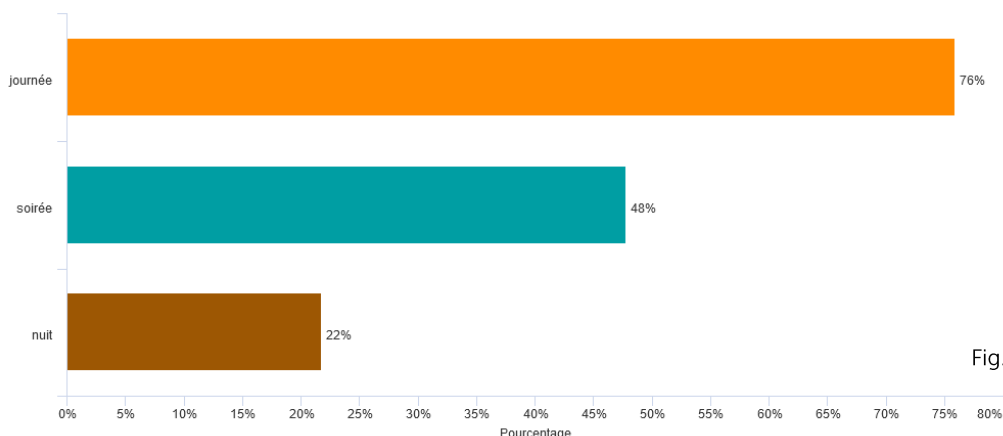


Fig. 5

Le type de travail exercé par les étudiant·e·s est également important à souligner. 20% travaillent dans le commerce et la grande distribution, 18% dans les secteurs de la garde d'enfants, 7% en intérim. Tous secteurs confondus, les 3/4 des étudiant·e·s n'ont pas de réel contrat de travail. Pour ces étudiant·e·s le travail est irrégulier, sans possibilité d'anticipation sur leur emploi du temps et sans revenus stables. Soulignons que beaucoup d'étudiant·e·s ignorent si leur travail est déclaré et quel type de contrat ils et elles ont.

Le Régime Spécial d'Étude permet aux étudiant·e·s **d'adapter**, selon leur situation (salarié·e, en service civique, étudiante enceinte, responsable associatif·ve...), **leurs emplois du temps**, obtenir des **dispenses d'assiduité**.... Mais **l'offre de RSE** de l'Université Clermont Auvergne **n'est pas accessible à tou·te·s les étudiant·e·s** concernés, notamment les étudiant·e·s **exerçant un travail rémunéré** et **qui n'ont pas de contrat de travail de plus de deux mois**, de suivre leurs études correctement.

Régime Spécial d'Études

Pour permettre à tou·te·s les étudiant·e·s d'avoir les aménagements dont ils et elles ont besoin pour poursuivre leur études nous proposons :

- La possibilité **d'obtenir un RSE à partir de 8h de travail par semaine** et non plus un contrat de travail de deux mois. Par exemple, un·e animateur·ice périscolaire travaillant les midi pour la ville de Clermont-Ferrand comme vacataire n'a pas de contrat de travail d'au moins deux mois, travaille 8h par semaine et ses horaires de travail empiètent sur son emploi du temps ;
- La mise en place d'un **dispositif garantissant aux étudiant·e·s bénéficiant d'un RSE d'avoir accès aux cours** des CM et TD qu'ils et elles manquent ;
- La reconnaissance de **tous les types de contrat de travail** même s'ils ne comportent pas d'horaire de travail fixe comme un **contrat d'intérim ou uberisé** ;
- **Laisser le choix aux étudiant·e·s** disposant d'un RSE de **passer leurs TD en contrôle continu** ou en **évaluation terminale** tout en maintenant une dispense d'assiduité.

6% des enquêté·e·s qui travaillent déclarent avoir un RSE (Régime Spécial d'Étude). En parallèle de cela, notons que **44% des étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée** n'ont **pas connaissance** de ce dispositif. Celui-ci permet pourtant **d'accéder à des aménagements de cours** ainsi qu'à des **dispenses d'assiduité** aux TD et TP pouvant simplifier la conciliation des études et du salariat. **74% de celles et ceux qui travaillent la totalité de l'année n'ont pas accès à ce dispositif**. Selon nous les raisons de cette situation sont multiples : **absence du contrat de travail** d'au moins deux mois nécessaire pour accéder au dispositif (pour 49% d'entre elles et eux) ce qui ne prend pas en compte **ni le travail en intérim ni le travail uberisé**, **manque de communication** sur le sujet par l'Université, **non mise à disposition des cours** aux étudiant·e·s en RSE...

Durant le premier confinement, beaucoup d'étudiant·e·s ont perdu l'emploi qui leur permettait de subvenir à leurs besoins, notamment celles et ceux travaillant dans les domaines de **la restauration, du tourisme** et de **l'animation**, **près de 40% d'entre elles et eux** selon l'enquête que nous avons menée. Les maigres compensations versées aux étudiant·e·s, **non considérées comme travailleurs à part entière** et avec des **contrats précaires**, n'ont **pas suffi** à leur permettre **de vivre dignement durant le confinement**. Nombre d'entre elles et eux n'ont pas pu retrouver leur emploi, notamment dans la restauration. D'après l'étude de l'Observatoire de la Vie Étudiante, 33% des étudiant·e·s interrogé·e·s estiment avoir eu des difficultés financières durant le premier confinement¹⁰. Elle souligne également **que 19% ont dû se restreindre sur leurs achats de première nécessité**, ce chiffre monte à **43,9% pour les étudiant·e·s étranger·ère·s**. Elle révèle enfin que **28% ont été aidé·e·s financièrement par leurs parents ou leurs proches** durant cette période, c'est l'un des symptômes de **l'absence d'indépendance et d'autonomie** d'une grande partie des étudiant·e·s.

¹⁰ La vie d'étudiant·e confiné·e, enquête de l'Observatoire de la Vie Étudiante, administrée du 26 juin au 8 juillet 2020 [en ligne] <http://www.ove-national.education.fr/enquete/la-vie-detudiant-confine/>

Il y avait en 2019 en France **715 804 boursier·ère·s**, soit **26,21% des étudiant·e·s**¹¹. **61%** d'entre elles et eux ont un **échelon inférieur ou égal à 3**, ce qui correspond à un montant de bourses compris entre 103,2 € et 329,2 €. En corrélant ces chiffres avec **le coût de la vie étudiante nationalement**, nous déduisons facilement que **les étudiant·e·s ne peuvent pas vivre dignement** sans se salarier et sans dépendre de leurs représentants légaux. Le système de bourses français est **défaillant** avec plus de **¾ des étudiant·e·s** qui en sont **exclu·e·s** et doivent soit **faire appel à la solidarité familiale**, soit **travailler à côté de leurs études**. Parmi les étudiant·e·s qui ont répondu à notre enquête, **49% des étudiant·e·s boursier·ère·s travaillent en même temps que leurs études**, ce chiffre est de **53% pour les étudiant·e·s non boursier·ère·s**. Nous en déduisons donc que **les bourses**, avec leur montant maximum de 567,9€, **ne suffisent pas** à garantir au plus grand nombre de vivre et d'étudier **dans de bonnes conditions**. Le montant de ces dernières ainsi que le nombre de bénéficiaires doivent augmenter.

Croisement des données : Emploi à côté des études /Accès aux bourses

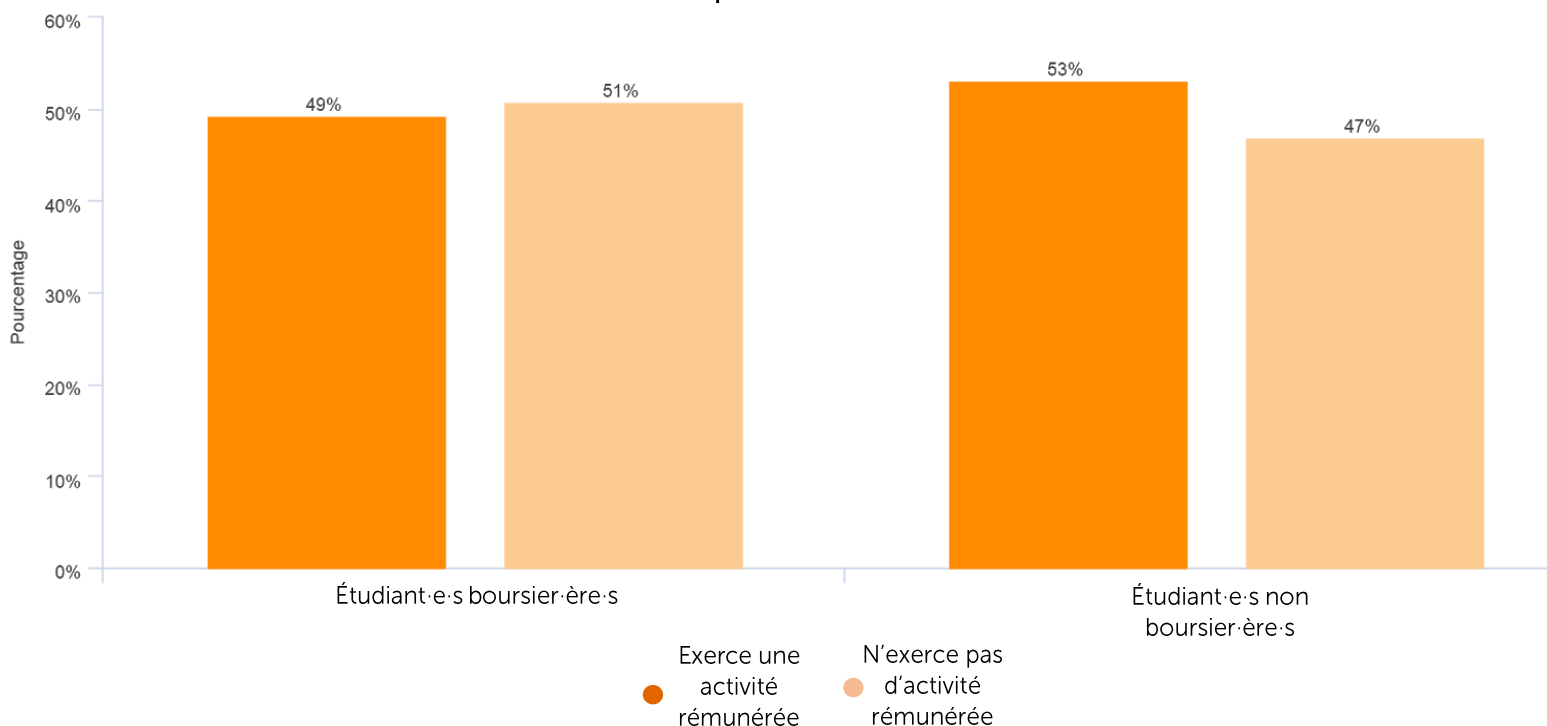


Fig. 6 : Croisement des données de les étudiant·e·s boursier·ère·s et l'activité ou non à côté des études. A lire tel que : "53% des étudiant·e·s non boursier·ère·s ont un travail rémunéré à côté de leurs études"

Aides sociales ponctuelles

Il existe un fond d'aides ponctuelles qui accompagne les étudiant·e·s en cas de **difficultés financières**, ces aides sont **précieuses** car elles permettent de **faire ponctuellement face à des situations sans devoir dépendre des parents ou d'un revenu salarié**. A Clermont-Ferrand sur la période du 01/01/2020 au 30/06/2020, **687 étudiant·e·s** ont bénéficié d'une "Aide Spécifique Allocation Ponctuelle" (ASAP) après un entretien avec une assistante sociale¹².

Selon notre enquête seul·e·s **10% des étudiant·e·s interrogé·e·s ont connaissance des ASAP**, parmi elles et eux, **seul·e·s 29% les ont déjà sollicitées** dont **58% de boursier·ère·s**. Cette méconnaissance est due à un **manque de communication** sur le sujet et au **sentiment de non-légitimité à les demander**. Ces aides doivent être **accessibles au plus grand nombre** afin de permettre **de faire face aux fins de mois difficiles**, pour cela, des moyens humains et financiers doivent être mis en place de toute urgence.

¹¹ Rapport d'activités 2019, Les Crous [en ligne]

https://www.etudiant.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/document/Rapport_de_gestion_2019_-_BDEF_%281%29_1313579.pdf

¹² Bilan des aides sociales du 01/01/2020 au 30/06/2020, document du Conseil d'Administration du CROUS Clermont Auvergne

Pour permettre à tou·te·s les étudiant·e·s de vivre dignement, nous demandons :

- Comme première mesure d'urgence, **une augmentation du nombre de boursier·ère·s** et une **revalorisation de 100€ de tous les échelons** de bourses ;
- **L'augmentation des dotations publiques** aux fonds **de solidarité du CROUS** pour lui permettre de **répondre à la crise** que subissent les étudiant·e·s tout en **améliorant les condition de travail** des personnels ;
- **L'augmentation des moyens** alloués aux **services sociaux de l'Université et du CROUS** afin de **garantir une meilleure organisation, plus de personnels** avec des **formations** plus adaptées aux problématiques de la jeunesse ;
- Le **paiement mensuel**, et non plus **semestriel**, **des étudiant·e·s et doctorant·e·s chargé·e·s de TD** ou en **contrat étudiant** à la fac et au CROUS ;
- Une **meilleure communication** sur les **Services Sociaux** de l'Université et du CROUS pour permettre aux étudiant·e·s de disposer des services auxquels ils et elles ont droit ;
- **L'ouverture du RSA** aux jeunes de moins de 25 ans ;
- La mise en place d'une **Allocation d'Autonomie Universelle**, à hauteur minimale du **seuil de pauvreté** (actuellement 1063€ par mois) pour permettre l'indépendance et l'émancipation de tou·te·s ;

L'Allocation d'Autonomie Universelle

L'allocation d'Autonomie Universelle, ce doit être un **revenu** issu de **fonds publics**, versé durant nos études **sans limite d'âge ni durée**. A hauteur, à minima, du **seuil de pauvreté** (1 063€/mois en 2020) pour tou·te·s, elle serait d'abord financée par les dotations actuelles des bourses sur critères sociaux, ainsi que par la **suppression de la demi-part fiscale** à partir du départ du foyer familial. Cette demi-part exonère actuellement nos parents d'une partie des impôts du foyer fiscal, et sa suppression mettrait fin à un des aspects de l'infantilisation des étudiant·e·s.

Ce qu'il reste à financer ensuite est seulement une question de **volonté politique** : c'est le gouvernement qui, aujourd'hui, décide de privilégier les grandes entreprises et les plus riches en dépit des étudiant·e·s.

Santé : pouvoir se soigner sans se saigner ?

Aujourd'hui en France, **42% des étudiant·e·s renoncent à consulter un médecin¹³** faute, notamment, de moyens. Pourtant, les conditions dans lesquelles nous sommes contraint·e·s de vivre sont loin de nous garantir une bonne santé. **Alimentation irrégulière, de mauvaise qualité et non-diversifiée, santé mentale fragilisée** à cause notamment du stress, **protections périodiques bas de gamme** dangereuses pour la santé, **manque de sommeil** dû à l'obligation d'avoir un emploi à côté de ses études, sont autant de facteurs qui mettent en danger notre santé.



42% des étudiant·e·s renoncent aux soins souvent faute de moyens

16% des personnes interrogées qui ont leurs règles n'ont pas accès à suffisamment de protections périodiques

Moins d' **1** étudiant·e·s sur **2** n'a pas connaissance du Service de Santé Universitaire

¹³ #CommentÇaVa ?, enquête de la LMDE, mars – avril 2019 [en ligne] <https://www.lmde.fr/commentcava>

L'enquête révèle, en premier lieu, que **8% des répondant·e·s ne savent pas s'ils ou elles sont affilié·e·s à la sécurité sociale**, et **3% ne le sont pas**. En ce qui concerne la mutuelle, **9% ne savent pas s'ils ou elles y sont affilié·e·s** et **11% ne le sont pas** (voir fig. 7). Ces chiffres sont **symptomatiques** d'une **méconnaissance plus globale du système de santé**, et d'une **difficulté de s'emparer de droits**, qui pourtant nous concernent de près et sont vitaux. **La suppression, en 2018, de la sécurité sociale étudiante** empire le phénomène, alors qu'elle était gérée par et pour les concerné·e·s et **prenait ainsi en compte nos besoins spécifiques**. En effet, plus la gestion de ces dispositifs de protection sociale est **éloignée de leurs bénéficiaires**, plus il est difficile de comprendre leur fonctionnement, et donc de s'approprier la thématique.

Concernant les services de santé destinés spécifiquement aux étudiant·e·s, ceux-ci sont également **largement méconnus** : **51% des répondant·e·s ignorent l'existence du Service de Santé Universitaire (SSU)** (voir fig. 8). Pourtant, c'est **un service de qualité** proposant **gratuitement une grande diversité** de soins. Cependant, **son budget est largement insuffisant**, notamment pour le recrutement des personnels aujourd'hui surchargé·e·s (au début du second confinement, il y avait plus de 3 semaines d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous avec un·e psychologue du SSU !), pour leur formation, et pour la communication afin de faire connaître le service !

En ce qui concerne le médecin traitant, **20% des répondant·e·s affirment ne pas en avoir**, et **59% sont toujours déclaré·e·s chez celui ou celle de leur famille** (voir fig. 9). Cela pose une nouvelle fois la question, au-delà de celle de l'accès à la santé, de **l'autonomie** vis-à-vis des parents. On sait pourtant que **nombre d'étudiant·e·s de Clermont-Ferrand ne sont pas originaires de la ville** (55% des néo-entrant·e·s en L1, sans compter les étudiant·e·s étranger·ère·s¹⁴), le parcours de soin leur est donc rendu **plus compliqué**. C'est parmi les étudiant·e·s n'ayant **pas déclaré de médecin traitant** que se trouve **le plus fort taux de méconnaissance du SSU** (62%). Parmi celles et ceux déclarant le médecin traitant de leur famille, la proportion est relativement équivalente entre les 51% ignorant l'existence du SSU et celles et ceux dont ce n'est pas le cas. Finalement, ce sont les étudiant·e·s qui **ont un·e médecin traitant·e** n'étant pas celui de leur famille **qui connaissent le plus le service** (c'est le cas de 61% d'entre elles et eux). Cela s'explique notamment par le fait qu'il est possible de déclarer un·e médecin du SSU comme médecin traitant·e.

Es-tu affilié·e à la sécurité sociale ?

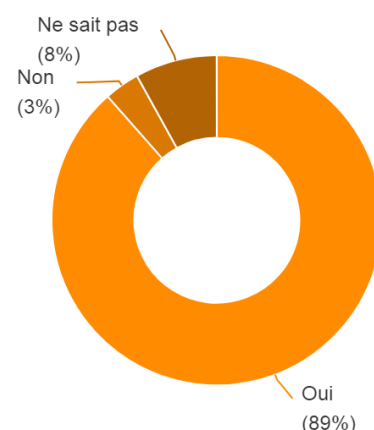


Fig. 7

As-tu une mutuelle ?

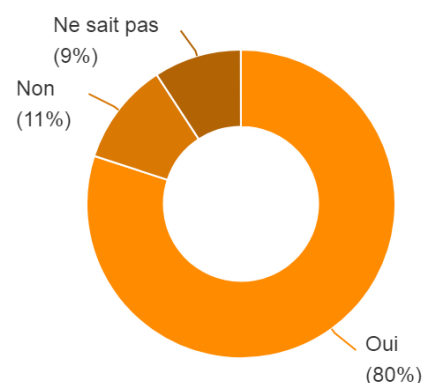


Fig. 8

As-tu un médecin traitant ?

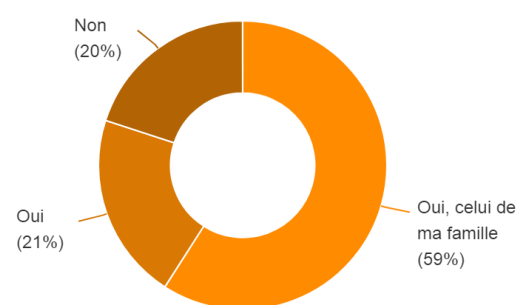


Fig. 9

¹⁴ Les bilans académiques de Parcoursup 1^{ère} édition, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Novembre 2020 [en ligne] https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Bilan_academique_Parcoursup/47/4/Bilans_academiques_Parcoursup2019_1347474.pdf

Par ailleurs, les étudiant·e·s sont **particulièrement touché·e·s**, en conséquence de leurs conditions de vie et d'études détériorées, **par les problèmes de santé mentale**, tels que **la dépression** et **les addictions** (37.6% des étudiant·e·s consommeraient plus d'alcool au moment de l'enquête de l'OVE¹⁵ qu'avant le premier confinement). De même, de **nombreux·es·x étudiant·e·s LGBTI, racisé·e·s** et/ou **handicapé·e·s**, sont **confronté·e·s à des problématiques spécifiques** de santé auxquelles il est **nécessaire de répondre**. Il est primordial pour cela que les **personnels soient en nombre suffisant** et aient accès à **des formations de qualité** sur ces thématiques. Même concernant **les besoins spécifiques des femmes** et assigné·e·s, les réponses apportées sont souvent **inadaptées** : les témoignages de personnels ayant eu des discours culpabilisants sur la question de l'Interruption Volontaire de Grossesse sont par exemple nombreux.

La question de la précarité menstruelle est également notable. En effet, **16% des personnes ayant leurs règles** estiment ne **pas avoir accès à suffisamment de protections périodiques**. Ce taux monte à **56% pour les étudiant·e·s étranger·ère·s**. Ces chiffres sont alarmants : les protections périodiques à usage unique, généralement de mauvaise qualité (ou extrêmement chères), sont **dangereuses pour la santé**. De plus, le fait de ne pas avoir accès à suffisamment de protections peut conduire à **ne pas les changer de manière assez régulière**, et donc de **mettre en jeu encore davantage notre santé**, nous exposant d'autant plus aux chocs toxiques particulièrement. A cause en partie de la précarité étudiante et de la taxe rose, les étudiant·e·s ne peuvent souvent pas se permettre **d'investir dans des protections de bonne qualité**, moins nocives, car elles sont significativement plus coûteuses. Pour **11% d'entre elles et eux**, les dépenses liées aux règles représentent 0 à 5€ par mois. **29% d'entre elles et eux** choisissent néanmoins de privilégier leur santé ou sont contraint·e·s d'acheter des protections en plus grand nombre. Pour celles-ci, le budget consacré à ce poste de dépenses s'élève entre **10 et 20€ par mois**, ce qui est conséquent dans un budget étudiant ! **12% ont également un budget de plus de 20€**. **16% d'entre elles et eux** choisissent également, par souci écologique ou de santé, ou encore par calcul financier, **d'investir dans des protections périodiques réutilisables**. Il s'agit bel et bien d'un **investissement**, et beaucoup des répondant·e·s **continuent d'utiliser** en parallèle **des protections à usage unique**. Il est nécessaire de faire

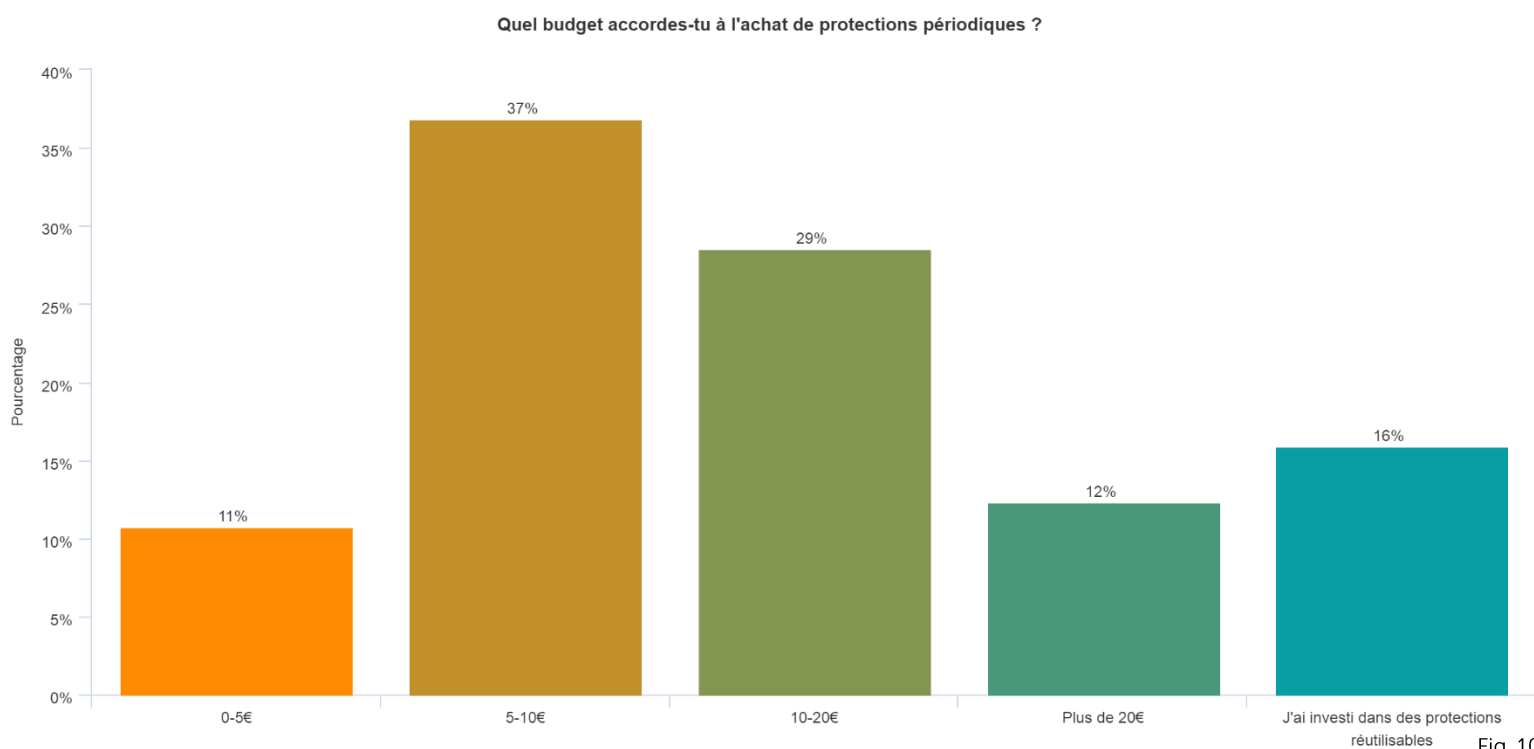


Fig. 10

¹⁵ La vie d'étudiant·e confiné·e, enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante, administrée du 26 juin au 8 juillet 2020 [en ligne] <http://www.ove-national.education.fr/enquete/la-vie-detudiant-confine/>

en sorte que ces protections soient **davantage accessibles**, mais également **pratiques d'utilisation** : en effet, la cup, par exemple, nécessite la présence de lavabos à l'intérieur des cabines de toilettes.

Depuis le début de la crise sanitaire, **l'état de santé mentale des étudiant·e·s s'est aggravé**, et les **tentatives de suicides se sont multipliées** : dans la semaine du 11 au 17 janvier 2020, trois étudiant·e·s ont tenté de mettre fin à leurs jours, et 31% ont été en détresse psychologique pendant le confinement¹⁶. Le flou maintenu par le gouvernement sur les **perspectives de déconfinement** et de **reprise des cours en présentiel**, la **difficulté de suivre les cours à distance**, la **précarité** et l'**isolement** accru en sont des facteurs explicatifs. **L'inaction du gouvernement** est également **meurtrière** : le 15 janvier, celui-ci annonce la mise en place d'un "chèque santé mentale", qui prévoit de prendre en charge **un unique rendez-vous chez un·e psychologue**. Cette mesure témoigne de la **déconnexion du gouvernement**, comment un unique rendez-vous peut-il suffire ? De même, **des postes de psychologues** dans les services de santé des universités **ont été débloqués**. Or, nous savons que ces offres d'emploi restent lettre morte à cause de conditions de travail indignes et de salaires insuffisants.

Des protections périodiques gratuites !

Depuis plusieurs années maintenant, nous portons la revendication de **la mise à disposition de protections périodiques gratuites** pour tou·te·s les étudiant·e·s qui en ont besoin ! Cela est une **mesure nécessaire** pour **réduire l'inégalité** engendrée par **le coût important de ces achats**. C'est aussi une mesure de santé publique : nous souhaitons donner accès à des protections les plus saines possibles, pour limiter au maximum les dangers.

Cette année, **des distributeurs vont enfin être mis en place** sur les sites universitaires. Ils seront **financés par de l'argent public** : ce ne sont pas aux individus de combler le manque par la solidarité, d'autant plus que l'on sait que ce sont particulièrement les femmes qui participeront à des collectes allant en ce sens puisque ce sont les premières concernées. Mais on ne s'arrête pas là ! En plus de tous les sites universitaires de la région, nous installerons des distributeurs dans les CROUS et les lieux fréquentés par les jeunes ! A terme, plus aucune femme ne doit avoir à choisir entre des protections et de la nourriture !

¹⁶ *La vie d'étudiant·e confiné·e*, enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante, administrée du 26 juin au 8 juillet 2020 [en ligne] <http://www.ove-national.education.fr/enquete/la-vie-detudiant-confine/>

Pour que les étudiant·e·s puissent avoir un accès au soin égalitaire et de qualité, nous demandons :

- **L'augmentation des dotations** au Service de Santé Universitaire afin de garantir son fonctionnement **dans de bonnes conditions**, avec **une diversité de spécialités** (odontologie, ophtalmologie, dermatologie...) et **plus de personnel** ce qui améliorerait dans le même temps leurs conditions de travail ;
- **Donner les moyens au SSU** pour lui permettre de **se faire connaître**, communiquer sur ses services, **sensibiliser et prévenir** sur les problématiques spécifiques aux étudiant·e·s, ainsi que **la mise à disposition des locaux plus grands et plus adaptés** ;
- Permettre au personnel de **se former sur les oppressions systémiques** afin d'être plus apte à répondre à ces problématiques propres ;
- Offrir la possibilité aux étudiant·e·s d'avoir **accès à des protections périodiques réutilisables à moindre coût voire gratuites** afin de réduire drastiquement leur dépenses et les dangers liées aux règles ;
- Faciliter l'accès à la Complémentaire Santé Solidaire (complémentaire santé solidaire ex-CMU-C) afin de garantir un accès aux soins gratuits pour toutes et à tous ;
- De **réels moyens pour le Comité de pilotage égalité femmes-hommes**, afin de prévenir les violences sexistes au sein l'Université, et pour faire connaître la Cellule d'Ecoute et d'Accompagnement sur le Harcèlement Sexuel, jusqu'alors encore largement méconnue ;
- La mise en place de **lavabos dans les cabines de toilettes** pour permettre aux étudiant·e·s de laver leur protection périodiques réutilisables, comme la cup ;
- **La formation des personnels de l'Université** pour un réel respect du prénom d'usage dans tous les services de l'Université et sa reconnaissance par le CROUS ;
- Le **développement urgent du Bureau d'Aide Psychologique Universitaire** et la mise à sa dispositions de **moyens humains et financier suffisant** pour faire face au mal être étudiant ;
- Renouveler la **mise à disposition des masques gratuits pour les étudiant·e·s** sur tous les sites universitaires ;

Le numérique : c'est fantastique ?

La crise sanitaire que l'on connaît depuis maintenant plus d'un an a eu un impact conséquent sur les étudiant·e·s. Elle révèle notamment **la situation de fracture numérique** dans laquelle nombre d'entre elles et eux se trouvent. Vis-à-vis de cela, différentes difficultés ont pu être soulignées. En premier lieu **le manque de matériel informatique** performant des étudiant·e·s, qui se sont bien souvent retrouvé·e·s à devoir investir dans un **nouvel équipement** ou à **travailler sur un téléphone largement inadapté**. Mais aussi, et particulièrement lors du premier confinement, **le manque de connexion internet** suffisante pour une grande partie d'entre elles et eux, à fortiori quand ils et elles sont parti·e·s se confiner chez leur famille, parfois habitant dans des zones "blanches". Cet accès au numérique, s'il était déjà nécessaire, est désormais de première nécessité : il est donc primordial de le garantir, au même titre que l'eau.



5% des étudiant·e·s n'ont pas accès à un ordinateur, et **9%** de celles et ceux qui y ont accès n'en n'ont pas personnellement

11% des étudiant·e·s n'ont pas accès à une connexion internet stable

parmi celles et ceux qui estiment avoir une connexion internet stable, **27%** n'ont accès à internet que par réseau 3G/4G

L'Université a mis en place des **dispositifs de prêt d'ordinateur** pour les étudiant·e·s qui en avaient besoin à partir de la sortie du premier confinement, ce qui a pu relativement **limiter les difficultés** de certain·e·s étudiant·e·s à ce niveau-là. Cependant, au moment de l'enquête, ils et elles sont encore **5% à ne pas avoir accès à un ordinateur**, et parmi celles et ceux qui y ont accès, ils et elles sont **9% à ne pas posséder d'ordinateur personnel** (ils sont empruntés, partagés ou mis à disposition par un lieu public).

La question de la connexion internet est d'autant plus préoccupante. **11% des personnes interrogées déclarent ne pas avoir accès à une connexion internet stable**. Parmi celles-ci, **27% n'ont un accès à internet que par le biais de la 3G ou de la 4G**. Nous pouvons alors nous questionner sur la qualité réelle d'une connexion uniquement par ces biais-là ainsi que leur coût pouvant être très important (suivre des cours en ligne peut consommer en moyenne 400 mo pour une heure de visioconférence sans caméra, 30Go par semaine alors que la majorité des forfaits proposent 30 Go/mois pour en moyenne 15 €/mois). En effet, il est normal de considérer une connexion partielle comme suffisante s'il s'agit de celle à laquelle on est habitué·e. Cependant, celle-ci **ne peut pas permettre de suivre les cours à distance correctement**. La thématique de l'accès à internet par le biais du réseau public pose aussi question. **21% des répondant·e·s annoncent n'avoir accès qu'à ce type de connexion**. (fig. 11)

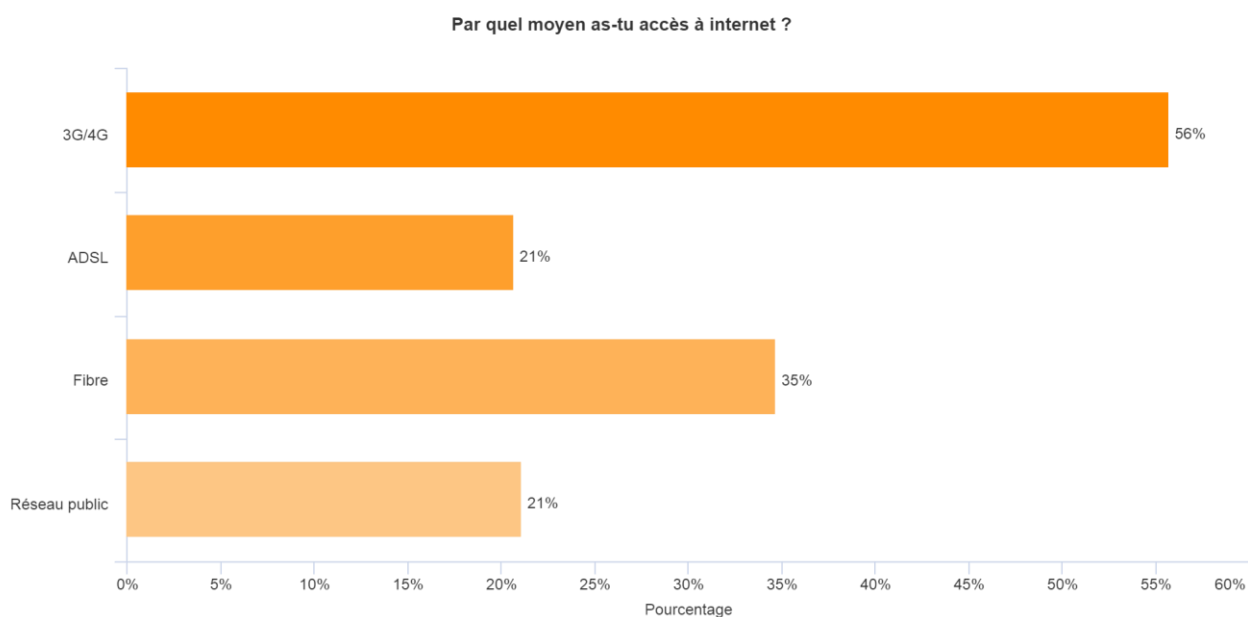


Fig. 11

Si **le réseau des cités universitaires** du CROUS **est public** et évite aux étudiant·e·s d'avoir à payer une box et un abonnement internet, celui-ci est **souvent instable ou insuffisant** et les bugs sont très récurrents, d'autant plus dans la période où **tou·te·s les étudiant·e·s sont connecté·e·s simultanément**. De plus, le "réseau public", c'est aussi **les réseaux communautaires** (réseaux en libre accès pour les personnes affiliées à certains opérateurs), qui sont **d'autant plus instables**. Dès lors que ces réseaux sont insuffisants, les étudiant·e·s sont donc contraint·e·s de basculer sur leur 3G ou 4G, rencontrant alors les problèmes mentionnés plus tôt. **45% des étudiant·e·s interrogé·e·s n'ont accès ni à la fibre, ni à l'ADSL**.

Afin de lutter contre cette fracture numérique, nous demandons :

- La **systématisation du recensement** des étudiant·e·s **en situation de fracture numérique** à la rentrée ;
- La mise en place de **moyens afin de permettre l'accès à un ordinateur personnel** au plus grand nombre ;
- La mise en place **d'aides à l'achat et au financement de boîtiers 4G** afin de garantir un débit plus important et une connexion plus stable ;
- La mise en place de **sessions personnalisées** d'initiation à l'utilisation de l'outil informatique et d'internet ;
- **L'augmentation du nombre d'ordinateurs** mis à disposition **dans les bibliothèques universitaires** ainsi que la pérennisation des salles de travail et salles informatiques mises en place comme durant la crise sanitaire.

Culture, loisirs, sports : légendes urbaines ?

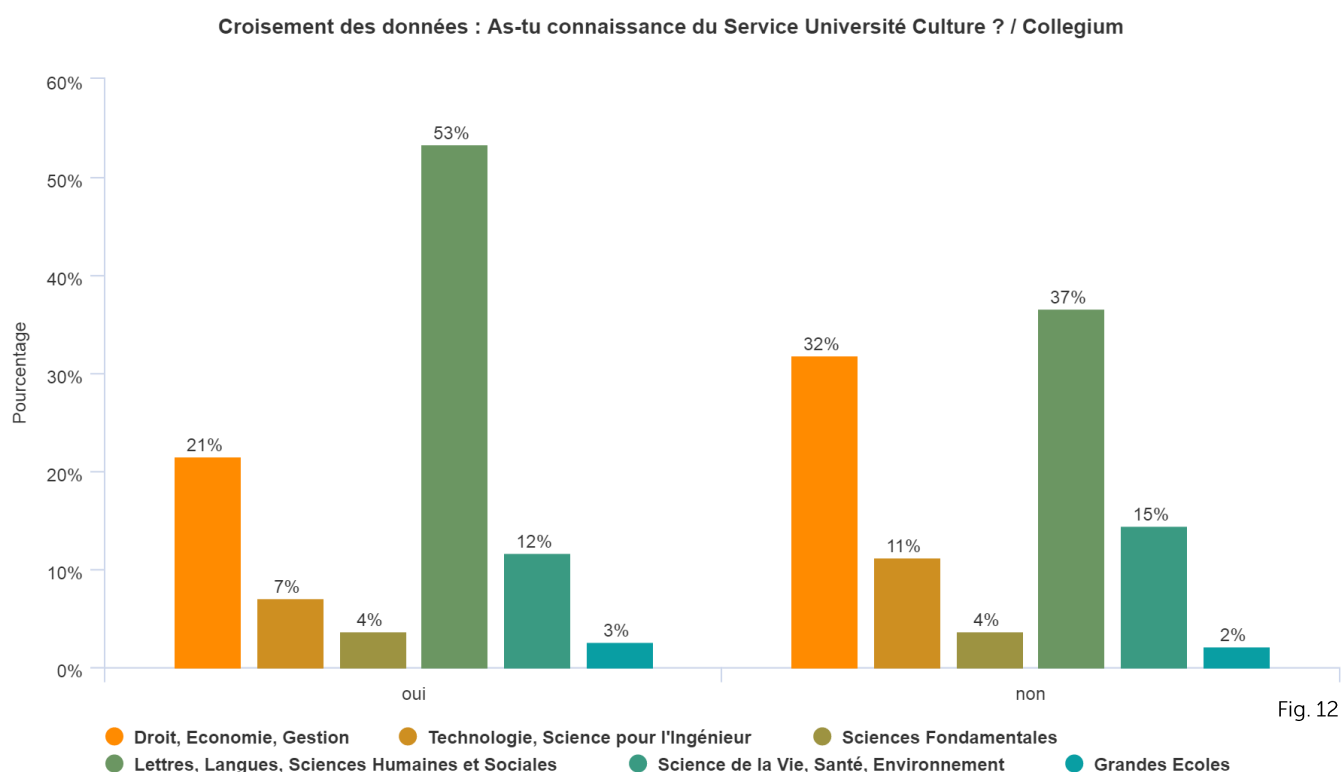
Être étudiant·e, **ce n'est pas et ne peut pas être résumé aux études**. En effet, il est absolument fondamental de pouvoir, tout d'abord, avoir **accès à la culture**. Celle-ci représente un point d'orgue de notre vie étudiante, nous permettant de **développer notre esprit critique, approfondir nos enseignements** et **nous divertir**. De plus, dans le cadre de nos études, il nous est demandé d'acquérir un capital culturel important, celui-ci **dépendant directement de l'accès à cette culture**, notamment pour celles et ceux issu·e·s de milieux populaires. La possibilité de participer à ce genre d'activités, mais également l'accès à tous les lieux permettant la socialisation entre pairs (bars, boîte de nuit, établissements de divertissement...), **est nécessaire pour notre santé mentale**, ainsi que pour la construction d'une solidarité estudiantine. Enfin, l'accès à la pratique sportive, fortement liée à notre santé, doit être garanti.



63% des étudiant·e·s connaissent le SUAPS, mais moins d' $\frac{1}{2}$ connaissent le SUC

15% des étudiant·e·s déclarent ne **jamais** sortir en dehors du travail et/ou des études

Lors de l'analyse des données de notre enquête, nous avons pu constater, tout d'abord, que **les services de culture et de sport proposés par l'Université sont largement méconnus**. Les enquêté·e·s déclarent à **51% ne pas connaître le Service Université Culture (SUC)**, ce pourcentage tombant à **37% pour le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)**. On remarque d'ailleurs que **la connaissance du SUC est bien plus élevée chez les étudiant·e·s en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales**, basé·e·s en centre-ville et particulièrement sur le site de Gergovia, où se trouve également le bureau du service (60% des répondant·e·s en LLSHS le connaissent, contre 39% des répondant·e·s en Technologie et Sciences pour l'Ingénieur, voir fig. 12). La tendance ne s'inverse cependant pas : le SUAPS, présent sur davantage de sites universitaires et disposant d'une communication plus performante, est également **connu à 60% chez les répondant·e·s en LLSHS**, mais le pourcentage monte à **65% en Technologie et Sciences pour l'Ingénieur**.



Concernant l'inscription à ces services, **19% seulement des enquêté·e·s ayant connaissance du SUAPS y sont inscrit·e·s**, et **9% concernant le SUC**. Il est donc manifeste que ces services **ne sont pas assez promus**. Cela est notamment dû au **manque de moyens** ne permettant pas une **communication effective** auprès de tou·te·s les étudiant·e·s sur l'ensemble des sites universitaires, mais aussi à l'idée répandue selon laquelle **l'université n'est plus un lieu de vie**, mais uniquement **un lieu de passage** et d'apprentissage de savoirs théoriques.

Pour ce qui est des activités liées au divertissement, au sein des étudiant·e·s ayant répondu, **35% sortent moins d'une fois par mois**. Parmi ces dernier·ère·s, **43% déclarent ne jamais sortir**. Nous pouvons également remarquer que **30% des répondant·e·s sortent au bar ou en boîte de nuit une fois ou plus par semaine**. Ce nombre significatif s'explique : il s'agit des **sorties les moins coûteuses**, les plus contrôlables (la consommation et donc les dépenses peuvent relativement être régulées, contrairement à une sortie comme le bowling où le prix est fixe), et **les plus accessibles géographiquement**. Ces sorties permettent donc de se retrouver entre ami·e·s pour décompresser. Ce résultat est aussi dû à **un stéréotype toujours ancré dans la société et intégré par les principales et principaux concerné·e·s** : être étudiant·e, ce serait faire des soirées à répétition, et ne pas être en état d'aller en cours le lendemain matin. Cette idée, conjointement à la santé mentale souvent fragile des étudiant·e·s, a d'importantes conséquences : **33,4 % des étudiant·e·s déclarent consommer de l'alcool au moins une fois par semaine** et **2% déclarent en consommer quotidiennement**.¹⁷ Ces pourcentages ont **augmenté** durant le premier confinement, passant à **45,5%** pour le premier et à **5,1%** pour le deuxième.¹⁸

Afin de garantir un meilleur accès à la culture pour le plus grand nombre, nous demandons :

- La **systématisation du recensement** des étudiant·e·s **en situation de fracture numérique** à la rentrée ;
- **Plus de moyens** pour faire connaître le SUC et le SUAPS, développer leur offre et leur qualité, et ainsi participer à la **démocratisation des pratiques culturelles et sportives** ;
- La **simplification de l'accès à des salles municipales**, aux locaux de l'Université et aux salles du CROUS pour les associations étudiantes ;
- **Mise à disposition de locaux** visant à accueillir les diverses pratiques artistiques et rencontres culturelles des étudiant·e·s ;
- La **facilitation de l'accès à la culture** pour tou·te·s, passant particulièrement par :
- **L'élargissement de la gratuité des lieux culturels** et en particulier d'exposition par davantage de dotations de l'Etat ;
- **Généralisation du dispositif "pass culture" à tout le territoire**, que sa **réception** soit **automatique** pour les jeunes **à partir de 16 ans** ainsi que son élargissement en termes d'accessibilité et d'offres.

¹⁷ Enquête sur les conditions de vie des étudiant·e·s 2019, Observatoire de la Vie Etudiante, Septembre 2017 [en ligne] http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2018/11/La_sante_des_etudiants_CdV_2016.pdf

¹⁸ *La vie d'étudiant·e confiné·e*, enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante, administrée du 26 juin au 8 juillet 2020 [en ligne] <http://www.ove-national.education.fr/enquete/la-vie-detudiant-confine/>

CONCLUSION

Nous le savions, **la précarité étudiante est prégnante**, et **accentuée dans la période de crise sanitaire**. Notre enquête le met en chiffres, et le démontre une nouvelle fois. Que ce soit sur le sujet **du logement**, **du salariat**, de **la santé**, de **l'accès au numérique** ou encore à **la culture et aux loisirs**, de nombreuses problématiques sont mises en exergue. Les étudiant·e-s, de part notamment **l'absence de réel statut étudiant** et de **dispositifs prenant en compte les difficultés spécifiques** qu'ils et elles rencontrent, sont **plongé·e-s dans l'isolement et la précarité**, qui ont des **conséquences désastreuses** sur nos études et notre santé.

Avoir des difficultés dans **un seul des domaines** que nous avons étudié est **rare**. Elles sont toutes **profondément liées et impactent nos conditions de vie globales** !

Exemples de profils étudiants

Romain, 20 ans, L2 histoire, n'a pas de contact avec ses parents

Romain n'a **pas de contact avec ses parents**, il ne peut pas compter sur leur appui financier pour vivre. A la rentrée, il a été dans **l'incapacité de fournir leurs revenus** afin de compléter sa demande de bourses. Comme la majorité des étudiant·e-s, **il n'a pas connaissance** des Aides Spécifiques d'Allocation Annuelles. Pour pouvoir vivre, il est donc **contraint de trouver du travail**, c'est pourquoi, **15h par semaine**, les midis, soirs et mercredi après-midi, il exerce en tant qu'animateur périscolaire. Il ne peut par conséquent **pas assister à la majeure partie de ses cours**. Une enseignante lui a parlé du Régime Spécial d'Etudes, le poussant à se renseigner à ce sujet. Seulement, Romain n'a reçu qu'un acte d'engagement de la mairie : **il n'a pas de contrat**, et ne peut par conséquent pas bénéficier du RSE. Il espère donc que ses professeur·e-s ne fassent pas l'appel, et s'attend quoi qu'il en soit à passer ses partiels aux rattrapages. Il ne pourra pas partir chez sa famille pendant les vacances d'été comme il le souhaitait, puisqu'aussitôt après ceux-ci, il compte **prendre un job d'été** pour commencer à économiser et ne pouvoir travailler que partiellement l'année prochaine. Romain n'a **ni le temps, ni les moyens de sortir régulièrement**.

Sofia, 22 ans, L3 Administration Economique et Sociale, étudiante étrangère de nationalité tunisienne, parents ouvrier·ère-s.

Sofia paye son loyer 350€ par mois chez l'habitant, car **arrivée tardivement en France** et n'étant **pas prioritaire en Cité universitaire** puisque non-boursière. Son logement n'est **pas éligible aux APL**. Par jour, elle a **1h de transports en commun** pour se rendre à la fac, ce qui lui coûte approximativement **16€ par semaine**. Elle fait du **babysitting**, grâce à quoi elle gagne **205€ par mois**, mais cela ne **suffit pas pour payer son loyer**. Ses parents, malgré leurs maigres moyens, parviennent à lui donner 150€ par mois. Comme son loyer comprend une participation aux courses et qu'elle mange avec la famille qui l'héberge, elle peut donc le payer. A cause de la **difficulté à se renseigner sur les dispositifs d'aide** mis en place par l'université et le **surplus de démarches administratives** à accomplir pour l'obtention d'un titre de séjour, elle n'a **pas pu prendre connaissance du Service de Santé Universitaire**, ni des Aides Spécifiques d'Allocations Ponctuelles, qui pourraient lui permettre d'acheter un ordinateur et de ne pas être dépendante des lieux publics qui en mettent à disposition. Elle n'a **pas la possibilité de se soigner** si besoin, **ni de se divertir**, et n'a **pas accès à la culture**.

Inès, 18 ans, L1 géologie, parents professeur-e-s.

Inès est **aidée financièrement par ses parents**, mais souhaite cependant **s'autonomiser** vis-à-vis de ceux-ci. Elle vit dans un **9m2 du CROUS** à côté de la fac, et avait en janvier 2020 **trouvé un travail de serveuse**. Malheureusement, **elle l'a perdu à cause du premier confinement**, ses parents ont donc dû continuer de payer une partie de son loyer. Elle touche également **257€ par mois grâce à ses bourses** échelon 2, ce qui lui permet de **payer la seconde partie de son loyer, ses courses** ainsi que **des sorties avec ses ami-e-s** une à trois fois par semaines. En revanche, **elle rencontre des difficultés à suivre les cours** pendant le confinement : **le réseau du CROUS étant insuffisant**, elle doit les suivre **sur sa 4G**, souvent instable. Ses seules sorties étant rendues impossibles par la crise sanitaire, **elle se sent isolée**, d'autant plus qu'**elle est restée en cité universitaire** durant cette période.

Que ce soit Romain, Sofia ou Inès, les **conditions de vie des étudiant-e-s sont toujours plus ou moins similaires** : **entre dépendance** vis-à-vis d'un emploi et vis-à-vis **des parents**, l'autonomie semble impensable. Pourtant, **elle est nécessaire pour l'émancipation des jeunes**, et des mesures sont possibles pour la rendre effective. Ce sont **des années de destruction progressive**, par les gouvernements successifs, **de nos droits communs** pourtant conquis par des décennies de luttes, qui sont la source de la situation actuelle. Les facs sous-dotés où il est **impossible d'étudier correctement** à cause du **manque de personnel**, de **matériel** et de **salles** ; les **loyers en cité U en augmentation** tous les ans, les **référént-e-s étudiant-e-s** dans les résidences universitaires **sous-payé-e-s** et devant tenir le rôle de psychologues ; les **universités incapables de s'adapter** correctement au contexte de crise sanitaire... sont autant de d'effets des volontés d'individualisation et de privatisation de ceux qui nous gouvernent.

La situation actuelle n'est cependant pas une fatalité, **il existe des moyens pour que la fac soit de nouveau publique, émancipatrice, ouverte à toutes et à tous** peu importe notre origine géographique et sociale. Tout d'abord des moyens individuels : **un-e étudiant-e qui connaît ses droits et s'en empare sera plus à même d'être épanoui-e dans son parcours** car il ou elle saura faire face aux nombreux obstacles rencontrés. Mais ces moyens sont, avant tout, collectifs : en s'organisant toutes et tous ensemble, nous pouvons faire en sorte que le plus d'étudiant-e-s possible connaissent leurs droits, mais aussi de préserver ceux qui nous restent, et d'en obtenir des nouveaux !

Face à la précarité et l'isolement, nous pouvons être uni-e-s, construire la solidarité, et faire en sorte que le gouvernement n'ait d'autres choix que de nous entendre et d'agir.

Contact presse :
Mayke 07.85.57.51.32

unef.auvergne@yahoo.fr

